

Z O N A

Depuis quelques années, un nouveau vaccin contre le zona est disponible. Le Zostavax est un vaccin à virus vivant atténué qui est recommandé chez les personnes de 60 ans et plus, mais également offert à partir de 50 ans. Vous pouvez recevoir le vaccin même si vous avez déjà fait un zona auparavant, un délai minimal de 6 mois doit toutefois être respecté avant l'administration du vaccin. De façon générale, après l'injection du vaccin Zostavax, on obtient une protection vaccinale d'environ 70% contre le développement d'un épisode de zona et contre la névralgie ou autres complications associées à la maladie.

Ce vaccin peut être contre-indiqué pour les personnes qui souffrent d'une maladie chronique soignée avec une médication qui affaiblit le système immunitaire (personne immunosupprimée). Pour connaître tous les détails sur l'administration de ce vaccin, n'hésitez pas à vous informer auprès de votre professionnel de la santé votre pharmacien, infirmière ou médecin qui sauront répondre à vos questions.

France Morinville Inf.

Cynthia Joël Robert B.Inf. Et. Stomothérapeute



uniprix
Marc Dontigny